Semis pétoncles et occupation DPM Rade de Brest

Cette demande est faite dans le cadre du projet de recherche **MASCOET** (**MA**intien du **S**tock de **CO**quillages en lien avec la problématique des **E**ffloresences **T**oxiques (2019-2024) - financement France Filière Pêche) associant les comités des pêches de la façade Manche-Atlantique, plusieurs laboratoires de l'Ifremer et de l'Université de Brest. Elle concerne 2 sites en rade de Brest : « site de Keraliou » sur la commune de Plougastel-Daoulas et « site de Roscanvel » sur la commune de Roscanvel.
Pour les besoins d'une thèse associée au projet MASCOET et dont l'objectif est d'acquérir des connaissances sur la biologie et les conditions favorables à la croissance du pétoncle noir (*Mimachlamys varia*, photo 1), nous souhaitons ensemencer le fond avec des pétoncles noirs produits à l'écloserie du Tinduff sur 2 secteurs contrastés de la Rade de Brest : la zone de Keralliou (sous influence de l'Elorn) et la zone de Roscanvel (sous influence plus océanique). Sur les 2 sites, les pétoncles seront ensemencés à la main par plongeur sur une surface d'environ 50 m^2 préalablement enrichie en coquilles d'huitres afin de fournir des abris et des supports pour les jeunes individus. En bordure de cette zone seront également disposées quelques paniers contenant des pétoncles afin de les protéger de la prédation. Des sondes multiparamètres permettront de mesurer en continue les paramètres environnementaux : température, salinité, turbidité, fluorescence (voir photo 2). Chaque site est marqué en surface par une bouée (voir photo 3). Le suivi se fera sur au moins 2 ans avec une fréquence de 2 semaines. A chaque fois, des prélèvements de pétoncles seront réalisés par plongeurs pour être ensuite analysés au laboratoire (mesures taille/poids, dissections,…). La surface d'occupation au sol sera de l'ordre de 50-55 m^2 par site, comprenant la zone d'ensemencement (~50 m^2) et la zone hébergeant les paniers et les sondes (~5 m^2). L'ensemble du dispositif est illustré sur le schéma ci-dessous (figure 1).

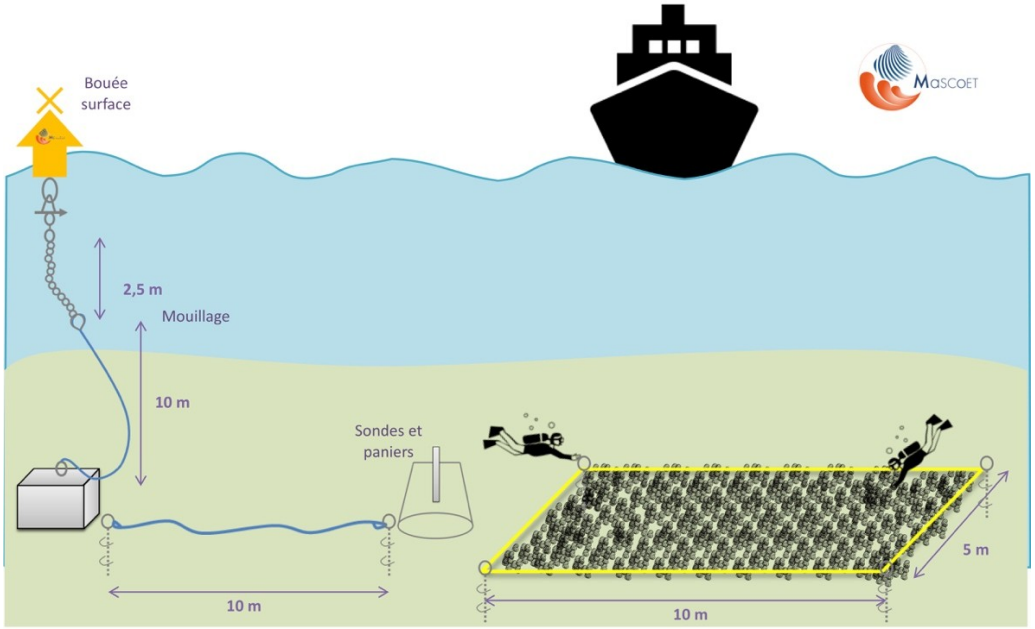

Figure 1 : schéma illustrant le dispositif de suivi de la croissance des pétoncles déployé sur chacun des sites.

La 2 sites sont positionnés sur les cartes 1, 2 et 3 et leur localisation précise est :

- Commune de Plougastel-Daoulas, site Keralliou : 48°22.554'N – 4°25.061W

- Commune de Roscanvel, site Roscanvel : 48°18.717’N – 4°32.461W

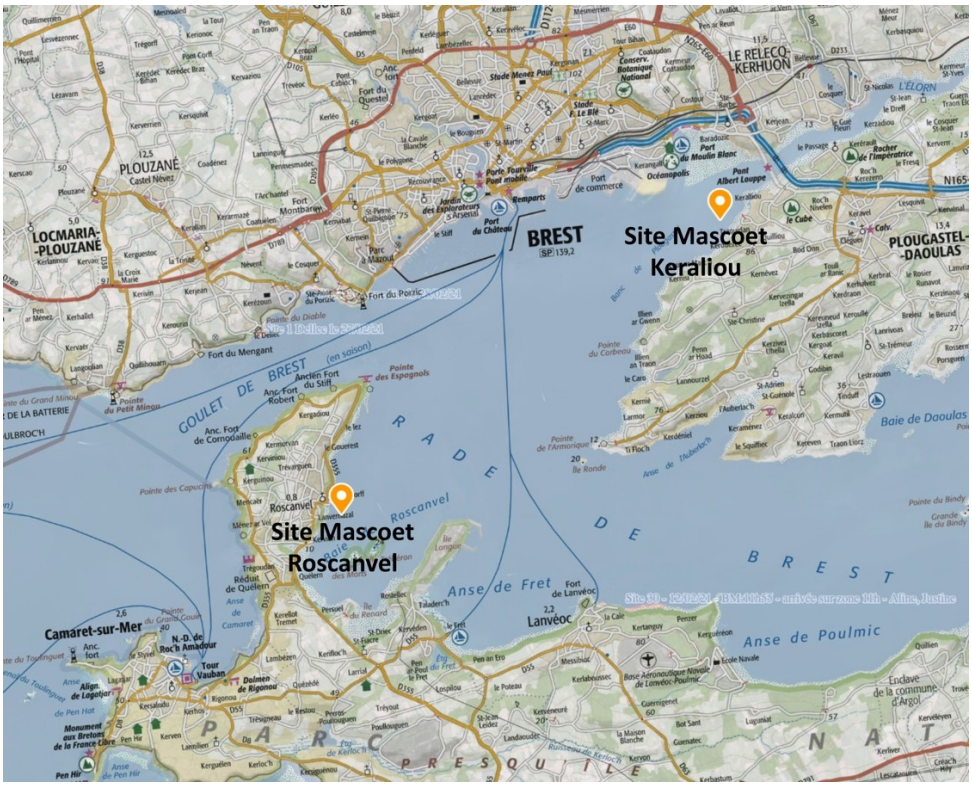

Carte 1 : localisation des 2 sites

© IGN 2019 - Tous droits réservés -

Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire

Carte 2 : localisation du site de Kéraliou.

© IGN 2019 - Tous droits réservés -

Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire

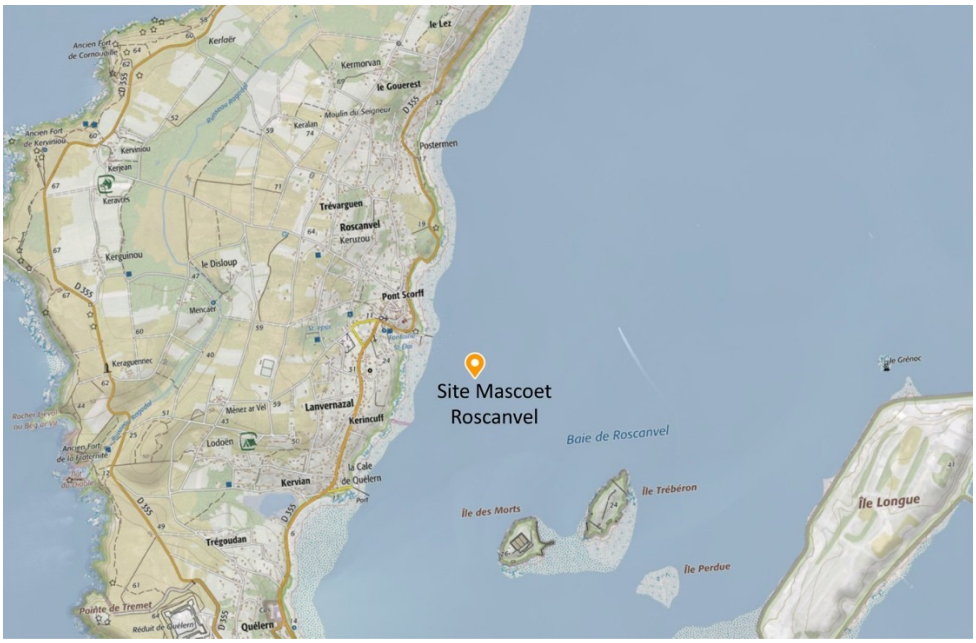

Carte 3 : localisation du site de Roscanvel.

© IGN 2019 - Tous droits réservés -

Géoportail, le portail national de la connaissance du territoire

Photo 1 : Pétoncle noir (Mimachlamys varia), mollusque bivalve

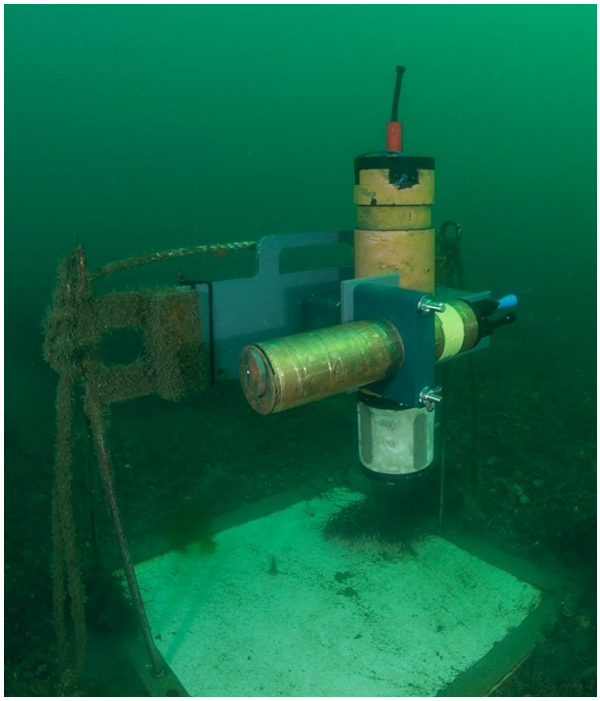

Photo 2 : Sondes multiparamètres immergées

Photo 3 : Bouée de marquage des sites en surface